

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel



PROJET D'ÉVALUATION DU CYCLE TERMINAL

Réalisé le 17 octobre 2025

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

Ce projet expose à la fois des principes communs par discipline et par spécialité. Il concerne le cycle terminal du parcours de l'élève au lycée. Il prend en considération toutes les formes d'évaluation possibles dans le cadre des enseignements ainsi que la diversité de leurs rôles. Il vise à conforter l'égalité de traitement des élèves au sein d'un même établissement et entre établissements différents.

Il décline enfin ces principes dans les différents champs disciplinaires, généraux et technologiques, en détaillant comment les principes partagés s'articulent concrètement avec la diversité des cultures et approches disciplinaires.

Ces choix présentés dans le projet d'évaluation de l'établissement font l'objet d'une communication transparente et anticipée aux élèves et à leurs représentants légaux. L'établissement des moyennes trimestrielles ou semestrielles doit donc toujours faire l'objet d'une procédure (modalités de calcul) suffisamment simple, et facilement compréhensible par les familles.

L'évaluation des élèves est fondée sur la mesure de l'acquisition des connaissances, des compétences, et des capacités, liées aux objectifs de formation des programmes et reprises de façon synthétique dans le Livret scolaire du lycée (LSL) pour le cycle terminal.

Les connaissances, les compétences et les capacités procèdent à la fois des domaines disciplinaires et des compétences transversales dont les compétences langagières écrites et orales (la maîtrise de la langue doit être évaluée et accompagnée dans toutes les disciplines), et celles qui préparent la certification numérique, entre autres.

SOMMAIRE

1. Le projet d'évaluation	p 1
a. En première générale : tronc commun	p 1
b. En première technologique : tronc commun.....	p 4
c. En terminale générale et technologique : tronc commun	p 7
d. En terminale technologique : tronc commun.....	p 12
e. L'évaluation de l'Education Physique et Sportive en première et terminale	p15
f. Les épreuves terminales : français et philosophie	p 27
g. Cycle terminal général : Spécialités	p 28
h. Cycle terminal technologique : Spécialités.....	p 36
2. Les obligations des élèves	p 38

1. LE PROJET D'ÉVALUATION

a. Le projet en première générale : tronc commun

Langue vivante étrangère B : Espagnol ou Allemand

Espagnol

À chaque trimestre, il y aura, au moins, les évaluations suivantes :

- Prise de parole en continu et participation orale sont évaluées en cours d'années. Coefficient 1
- Contrôle de connaissances en cours de séquence – Coefficient 0,5 - Durée : 20-30 minutes environ
- Au minimum trois évaluations par trimestre type Épreuves communes de contrôle continu avec les grilles d'évaluations, selon la compétence évaluée. Ces évaluations seront réalisées dans au moins trois activités langagières, en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin Officiel, en fin de cycle terminal, dans le livret scolaire, une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL) au regard des évaluations qui auront eu lieu durant l'année scolaire dans les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Coefficient 3

Allemand

Au minimum trois évaluations par trimestre type Épreuves communes de contrôle continu avec les grilles d'évaluations, selon la compétence évaluée. Ces évaluations seront réalisées dans au moins trois activités langagières, en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin Officiel, en fin de cycle terminal, dans le livret scolaire, une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL) au regard des évaluations qui auront eu lieu durant l'année scolaire dans les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Coefficient 3

Langue vivante étrangère A : Anglais

À chaque trimestre, il y aura, au moins, les évaluations suivantes :

- Prise de parole en continu et participation orale sont évaluées en cours d'années. Coefficient 0,25 – durée : 5 minutes environ pour la prise de parole en continu

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

- Contrôle de connaissances en cours de séquence – Coefficient 0,5 - Durée : 20-30 minutes environ
- Evaluation d'une ou plusieurs activités langagières (Compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale) en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin Officiel, en fin de cycle terminal, dans le livret scolaire, une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL) au regard des évaluations qui auront eu lieu durant l'année scolaire dans les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Coefficient 3

Histoire/Géographie

La moyenne trimestrielle sera constituée de la manière suivante : Au moins trois notes par trimestre (devoir en temps limité). Ces différentes évaluations mesurent la maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités (clairement identifiées dans les programmes officiels de la discipline) à travers des situations variées (à l'écrit et à l'oral). Les coefficients (ventilation entre 0,5 et 2 maximum) seront affectés aux différentes évaluations. Ils tiennent compte de la nature des connaissances, des compétences et capacités évaluées ainsi que de leurs modalités (devoir maison ou travail individuel ou collectif en classe).

L'évaluation, à l'échelle de l'année, prend en compte la progressivité des apprentissages.

Sur l'ensemble de l'année, trois notes (au moins) correspondent à un sujet choisi dans la banque nationale de sujets (BNS)

Enseignement Moral et Civique

L'EMC fait partie des enseignements contribuant au contrôle continu certificatif. L'évaluation mesure la maîtrise des méthodes inhérentes à cet enseignement : débat, travail collectif, recherche documentaire, sens critique et réflexion individuelle.

Par trimestre, au moins une note. Au moins trois notes dans l'année.

A l'année, l'ensemble des différentes notes permet de mesurer la maîtrise des méthodes suivantes :

- s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ;
- savoir écouter et apprendre à débattre, respecter la diversité des points de vue ;
- être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information ;
- développer des capacités à contribuer à un travail coopératif ;
- savoir exercer son jugement.

Option - Section européenne (Anglais, Allemand) : série générale

En discipline non linguistique :

- Un contrôle de connaissances en Histoire/Géographie au moins chaque trimestre.
- Une production orale (élève seul ou en groupe) au moins chaque trimestre
- Deux fois par an minimum, un sujet type bac (analyse de documents)

Langue renforcée EURO :

- Contrôle de connaissances d'une durée de 20 minutes
- Évaluation d'une ou plusieurs activités langagières (CE, CO, EE ? EO). La durée sera variable selon l'activité langagière ciblée

Enseignement scientifique

Par trimestre :

- Une évaluation sommative en SVT
- Une évaluation sommative en Sciences Physiques/Chimie
- Une évaluation formative des travaux de recherche, analyses documentaires et activités menées en classe (travail mené individuellement ou en groupe – évaluation à l'oral ou à l'écrit)

Un devoir commun de 2 heures est prévu et une évaluation du projet expérimental et numérique (3^{ème} trimestre). Possibilité d'adaptation

Compétences évaluées :

- Mobiliser et organiser des connaissances
- Analyser des documents
- Argumenter
- Rédiger en utilisant du vocabulaire adapté

Langue vivante étrangère LVB/LVC (option) : Italien

- Évaluation 1 : compréhension orale (CO) de 20 minutes (temps d'écoute non compris), niveau visé B1 pour la LVB. La CO est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute trente : écoute trois fois étant espacées d'une minute. À l'issue de la 3^{ème} écoute, les élèves disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée. La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 à partir des fiches d'évaluation et de notation.
- Évaluation 2 : Compréhension écrite et expression écrite (CE/EE). Durée 1 h 30. Le niveau visé est A2-B1 pour la LVB. L'évaluation est composée de deux parties : la CE et l'EE. La CE est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les élèves en rendent compte en français ou en italien. L'EE se fait en italien et se fonde sur 1 ou 2 questions en lien avec la thématique générale du document support de

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

l'évaluation de la CE. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.
La note globale est sur 20. Chaque partie est sur 10.

Option - Arts Plastiques

Articulation entre évaluations formatives (non notées mais qui permettent de se situer dans ses acquis) et sommatives notées.

- Travaux individuels et collectifs
- Mise en valeur des progrès et constatation des acquis sur une période donnée (mi-trimestre et trimestre). L'évaluation mobilisant l'oral est privilégiée.
- Projets de pratique plastique à visée artistique, individuels et collectifs, développant notamment la compétence « exposer », développant des capacités réflexives.
- Évaluation veillant à l'équilibre entre démarche, processus et résultats
- Écrits brefs concernant des analyses d'œuvre d'art.

La note certificative de contrôle continu est basée sur :

- Les compétences travaillées des programmes (bilans périodiques)
- Les connaissances (notation chiffrée par le professeur seul et une autoévaluation des élèves régulée par l'enseignant)
- La composante plasticienne : minimum 75 % des notes.

b. Le projet d'évaluation en première technologique : tronc commun

Langue vivante étrangère B : Espagnol ou Allemand

Espagnol

À chaque trimestre, il y aura, au moins, les évaluations suivantes :

- Prise de parole en continu et participation orale sont évaluées en cours d'années. Coefficient 1
- Contrôle de connaissances en cours de séquence – Coefficient 0,5 - Durée : 20-30 minutes environ
- Au minimum deux évaluations par trimestre type Épreuves communes de contrôle continu avec les grilles d'évaluations, selon la compétence évaluée. Ces évaluations seront réalisées dans au moins trois activités langagières, en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin Officiel, en fin de cycle terminal, dans le livret scolaire, une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL) au regard des évaluations qui auront eu lieu durant l'année scolaire dans les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Coefficient 3

Allemand

Au minimum trois évaluations par trimestre type Épreuves communes de contrôle continu avec les grilles d'évaluations, selon la compétence évaluée. Ces évaluations seront réalisées dans au moins trois activités langagières, en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Langue vivante étrangère A : Anglais et Enseignement technologique en langue vivante

A chaque début de cours, reprise du cours précédent par un ou deux élèves, une note sur 10, coefficient 1 est affectée à cette prise de parole en continu. La durée est de 5 à 10 minutes

Deux à trois semaines après le début de la séquence, évaluation sur le vocabulaire et sur les pistes de réflexion vus en classe (sert également de baromètre par rapport à l'évaluation finale et les acquis). Une note sur 20, coefficient 1 est affectée à cette évaluation. Elle dure entre 30 et 40 minutes.

La tâche finale : elle est souvent réalisée en binôme ou petit groupe autour d'une des compétences mais pas obligatoirement si trop chronophage. Elle est obligatoirement faite en classe. Sur 20, coefficient 1 ou considérée comme tâche d'entraînement à l'évaluation finale pour les raisons évoquées au-dessus. La durée varie selon l'activité langagière.

L'évaluation de fin de séquence, en individuel, en lien avec l'axe et les objectifs de l'ETLV. En général, coefficient 2 sur une activité langagière (parfois deux)

Les séquences comme les axes sont en lien avec l'enseignement technologique en langue vivante et traités au même moment en LVA et ETLV.

En ETLV, la priorité est donnée à l'oral.

Histoire/Géographie

La moyenne trimestrielle est constituée d'au moins un devoir sur table. La possibilité d'évaluer (exercices variés) les élèves (oral ou écrit) dans la perspective de la validation des connaissances, des compétences et des capacités clairement identifiées dans le programme officiel. Les coefficients (ventilation entre 0,5 et 2 maximum) affectés aux différentes évaluations tiennent compte de la nature des connaissances, des compétences et de leurs modalités (devoir maison ou travail en classe).

Sur l'ensemble de l'année, trois notes (au moins) correspondent à un sujet choisi dans la banque nationale de sujets (BNS)

Enseignement Moral et Civique

L'EMC fait partie des enseignements contribuant au contrôle continu certificatif. L'évaluation mesure la maîtrise des méthodes inhérentes à cet enseignement : débat, travail collectif, recherche documentaire, sens critique et réflexion individuelle.

Par trimestre, au moins une note. Au moins trois notes dans l'année.

A l'année, l'ensemble des différentes notes permet de mesurer la maîtrise des méthodes suivantes :

- s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ;
- savoir écouter et apprendre à débattre, respecter la diversité des points de vue ;
- être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information ;
- développer des capacités à contribuer à un travail coopératif ;
- savoir exercer son jugement.

Mathématiques

Un devoir sur table de 2 heures (au minimum), selon le planning établi au trimestre, portant sur tout un chapitre voire plus.

2 à 3 autres évaluations de 1 h en classe sur une partie de chapitre déjà bien travaillé, éventuellement des interrogations de courte durée portant sur un petit nombre de notions.

La complexité des exercices proposés sera variée dans chaque travail. Le barème « bienveillant ».

Langue vivante étrangère LVB/LVC (option) : Italien

- Évaluation 1 : compréhension orale (CO) de 20 minutes (temps d'écoute non compris), niveau visé B1 pour la LVB. La CO est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute trente : écoute trois fois étant espacées d'une minute. À l'issue de la 3^{ème} écoute, les élèves disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée. La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 à partir des fiches d'évaluation et de notation.
- Évaluation 2 : Compréhension écrite et expression écrite (CE/EE). Durée 1 h 30. Le niveau visé est A2-B1 pour la LVB. L'évaluation est composée de deux parties : la CE et l'EE. La CE est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les élèves en rendent compte en français ou en italien. L'EE se fait en italien et se fonde sur 1 ou 2 questions en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la CE. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique. La note globale est sur 20. Chaque partie est sur 10.

Option - Arts Plastiques

Articulation entre évaluations formatives (non notées mais qui permettent de se situer dans ses acquis) et sommatives notées.

- Travaux individuels et collectifs
- Mise en valeur des progrès et constatation des acquis sur une période donnée (mi-trimestre et trimestre). L'évaluation mobilisant l'oral est privilégiée.
- Projets de pratique plastique à visée artistique, individuels et collectifs, développant notamment la compétence « exposer », développant des capacités réflexives.
- Évaluation veillant à l'équilibre entre démarche, processus et résultats
- Écrits brefs concernant des analyses d'œuvre d'art.

La note certificative de contrôle continu est basée sur :

- Les compétences travaillées des programmes (bilans périodiques)
- Les connaissances (notation chiffrée par le professeur seul et une autoévaluation des élèves régulée par l'enseignant)
- La composante plasticienne : minimum 75 % des notes.

c. Le projet d'évaluation en terminale générale : tronc commun

Langue vivante étrangère LVB : Espagnol ou Allemand

Espagnol

À chaque trimestre, il y aura, au moins, les évaluations suivantes :

- Prise de parole en continu et participation orale sont évaluées en cours d'années. Coefficient 1
- Contrôle de connaissances en cours de séquence – Coefficient 0,5 - Durée : 20-30 minutes environ
- Au minimum trois évaluations par trimestre type Épreuves communes de contrôle continu avec les grilles d'évaluations, selon la compétence évaluée. Ces évaluations seront réalisées dans au moins trois activités langagières, en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin Officiel, en fin de cycle terminal, dans le livret scolaire, une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL) au regard des évaluations qui auront eu lieu durant l'année scolaire dans les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Coefficient 3

Allemand

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

Au minimum trois évaluations par trimestre type Épreuves communes de contrôle continu avec les grilles d'évaluations, selon la compétence évaluée. Ces évaluations seront réalisées dans au moins trois activités langagières, en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin Officiel, en fin de cycle terminal, dans le livret scolaire, une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL) au regard des évaluations qui auront eu lieu durant l'année scolaire dans les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Coefficient 3

Histoire/Géographie

Trois évaluations type Épreuves communes de contrôle continu (réponse à une question problématisée, analyse de document(s), croquis) par trimestre d'une durée de 1 h, coefficient 2. Les compétences évaluées sont :

- construire une argumentation historique ou géographique
- connaître et se repérer et justifier
- contextualiser
- maîtriser la langue française
- transposer un texte en croquis.

Langue vivante étrangère LVA : anglais

À chaque trimestre, il y aura, au moins, les évaluations suivantes :

- Prise de parole en continu et participation orale sont évaluées en cours d'années. Coefficient 0,25 – durée : 5 minutes environ pour la prise de parole en continu
- Contrôle de connaissances en cours de séquence – Coefficient 0,5 - Durée : 20-30 minutes environ
- Evaluation d'une ou plusieurs activités langagières (Compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale) en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin officiel, en fin de cycle terminal, des épreuves auront lieu en interne afin d'évaluer les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL). Coefficient 3

Option - Section européenne (Anglais, Allemand) : série générale

En discipline non linguistique :

- Un contrôle de connaissances en Histoire/Géographie au moins chaque trimestre.

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

- Une production orale (élève seul ou en groupe) au moins chaque trimestre
- Deux fois par an minimum, un sujet type bac (analyse de documents)

Langue renforcée EURO :

- Contrôle de connaissances d'une durée de 20 minutes
- Évaluation d'une ou plusieurs activités langagières (Compréhension Ecrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). La durée sera variable selon l'activité langagière ciblée

Enseignement scientifique

Par trimestre :

- Une évaluation sommative en SVT
- Une évaluation sommative en Sciences Physiques/Chimie
- Une évaluation formative des travaux de recherche, analyses documentaires et activités menées en classe (travail mené individuellement ou en groupe – évaluation à l'oral ou à l'écrit)

Un devoir commun de 2 heures est prévu et une évaluation du projet expérimental et numérique (3^{ème} trimestre). Possibilité d'adaptation

Compétences évaluées :

- Mobiliser et organiser des connaissances
- Analyser des documents
- Argumenter
- Rédiger en utilisant du vocabulaire adapté

Enseignement Moral et Civique

L'EMC appartient au tronc commun des enseignements. Il contribue pour un coefficient 1 pour l'année de terminale. Il fait donc partie des enseignements contribuant au contrôle continu certificatif. Le guide d'évaluation réalisé par l'Inspection générale de l'éducation, permet de cerner les attendus pour cet enseignement en proposant de considérer ses particularités à savoir une large place au débat, au travail collaboratif, à la recherche documentaire sans oublier le sens critique et la réflexion individuelle.

Il est ainsi proposé les notes trimestrielles suivantes :

- Premier trimestre :
 - une note liée à un écrit réflexif individuel à la suite d'un débat ou de toute autre activité collective (correspondant à la capacité « savoir exercer son jugement »).
 - Une note liée à une activité collective : problématique préparatoire à un débat avec une bibliographie détaillée
- Deuxième trimestre :

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

- Une note correspond à la restitution orale, évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation « s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue »
- Une note liée à une activité collective, un travail de recherche ou de production (production finalisée)
- Troisième trimestre :
 - Une note liée à un écrit réflexif individuel correspondant au support présenté dans le cadre d'une action collective (correspondant à la capacité « savoir exercer son jugement »)
 - Une note certificative évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation.

Langue vivante étrangère LB/LVC (option) : italien

Evaluation de la compréhension orale et écrite, de l'expression orale et écrite – Niveau visé B.

L'évaluation se déroule en deux temps :

- Le premier temps consiste en une évaluation orale et écrite d'1h30. Elle est composée de deux parties, l'une consacrée à l'évaluation des compétences de Compréhension Orale et Compréhension Ecrite ; l'autre à l'évaluation des compétences de l'Expression écrite. Les élèves reçoivent l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation. La Compréhension Orale est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté ou visionné trois fois, les écoutes ou visionnages étant espacés d'1 minute. Durant les écoutes ou visionnages, les élèves peuvent prendre des notes. À l'issue de la troisième écoute, les élèves utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent pour rendre compte du document oral, en français, puis pour traiter la Compréhension écrite et le sujet de l'Expression écrite. La Compréhension Ecrite est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les sujets d'Expression Ecrite à traiter en italien, se fonde sur 1 ou 2 questions, en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la Compréhension Orale et la Compréhension Ecrite.
- Le deuxième temps consiste en une évaluation orale individuelle d'une durée de 10 minutes avec un temps de préparation de 10 minutes. L'élève a le choix entre 3 axes culturels du programme proposés par l'enseignant. En tenant compte du choix de l'élève, l'enseignant propose des postes de discussion : 2 documents iconographiques ou 2 citations ou 1 document iconographique et une citation. L'élève explique en italien pendant 5 minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi. L'entretien est élargi à des questions plus générales portant par exemple sur le travail réalisé par l'élève sur l'axe choisi. La note globale est sur 20 : compréhension de l'oral et l'expression écrite et orale comptent à parts égales et sont évaluées à partir des fiches d'évaluation et de notation.

Option - Arts Plastiques

Articulation entre évaluations formatives (non notées mais qui permettent de se situer dans ses acquis) et sommatives notées.

- Travaux individuels et collectifs
- Mise en valeur des progrès et constatation des acquis sur une période donnée (mi-trimestre et trimestre). L'évaluation mobilisant l'oral est privilégiée.
- Projets de pratique plastique à visée artistique, individuels et collectifs, développant notamment la compétence « exposer », développant des capacités réflexives.
- Évaluation veillant à l'équilibre entre démarche, processus et résultats
- Écrits brefs concernant des analyses d'œuvre d'art.

La note certificative de contrôle continu est basée sur :

- Les compétences travaillées des programmes (bilans périodiques)
- Les connaissances (notation chiffrée par le professeur seul et une autoévaluation des élèves régulée par l'enseignant)
- La composante plasticienne : minimum 75 % des notes.

Option – Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain

Evaluations principalement orales :

- Présentation individuelle d'un cas, analyse collective de la prestation via le groupe d'élèves, évaluation individuelle par l'enseignant.
- Mise en situation par chronométrage et travail sur les techniques de communication pour contribuer à la préparation au grand oral. Travail sur l'éloquence
- Travail écrit, devoir maison au 1er trimestre sur une recherche documentaire de 2 métiers au moins, en lien avec le Droit.
- Orange Day (10 jours) : exposés individuels sur la période de sensibilisation aux violences faites aux femmes.

Coefficients identiques à tous les travaux

d. Le projet d'évaluation en terminale technologique : tronc commun

Langue vivante étrangère LVB : espagnol et allemand

Espagnol

À chaque trimestre, il y aura, au moins, les évaluations suivantes :

- Prise de parole en continu et participation orale sont évaluées en cours d'années. Coefficient 1
- Contrôle de connaissances en cours de séquence – Coefficient 0,5 - Durée : 20-30 minutes environ
- Au minimum deux évaluations par trimestre type Épreuves communes de contrôle continu avec les grilles d'évaluations, selon la compétence évaluée. Ces évaluations seront réalisées dans au moins trois activités langagières, en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin Officiel, en fin de cycle terminal, dans le livret scolaire, une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL) au regard des évaluations qui auront eu lieu durant l'année scolaire dans les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Coefficient 3

Allemand

Au minimum trois évaluations par trimestre type Épreuve commune de contrôle continu avec les grilles d'évaluations, selon la compétence évaluée. Ces évaluations seront réalisées dans au moins trois activités langagières, en lien avec l'axe étudié. Coefficient 0,5, 1 ou 2 selon la durée de l'épreuve.

Selon le Bulletin Officiel, en fin de cycle terminal, dans le livret scolaire, une attestation indiquant le niveau sera alors délivrée à chaque élève en lien avec le Cadre Européen de référence pour les langues (CECRL) au regard des évaluations qui auront eu lieu durant l'année scolaire dans les quatre activités langagières (Compréhension écrite, Compréhension Orale, Expression Ecrite, Expression Orale). Coefficient 3

Langue vivante étrangère A : Anglais et Enseignement technologique en langue vivante

A chaque début de cours, reprise du cours précédent par un ou deux élèves, une note sur 10, coefficient 1 est affectée à cette prise de parole en continu. La durée est de 5 à 10 minutes

Deux à trois semaines après le début de la séquence, évaluation sur le vocabulaire et sur les pistes de réflexion vus en classe (sert également de baromètre par rapport à

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

l'évaluation finale et les acquis). Une note sur 20, coefficient 1 est affectée à cette évaluation. Elle dure entre 30 et 40 minutes.

La tâche finale : elle est souvent réalisée en binôme ou petit groupe autour d'une des compétences mais pas obligatoirement si trop chronophage. Elle est obligatoirement faite en classe. Sur 20, coefficient 1 ou considérée comme tâche d'entraînement à l'évaluation finale pour les raisons évoquées au-dessus. La durée varie selon l'activité langagière.

L'évaluation de fin de séquence, en individuel, en lien avec l'axe et les objectifs de l'ETLV. En général, coefficient 2 sur une activité langagière (parfois deux)

Les séquences comme les axes sont en lien avec l'enseignement technologique en langue vivante et traités au même moment en LVA et ETLV.

En ETLV, la priorité est donnée à l'oral.

Histoire/Géographie

La moyenne trimestrielle est constituée d'au moins un devoir sur table. La possibilité d'évaluer (exercices variés) les élèves (oral ou écrit) dans la perspective de la validation des connaissances, des compétences et des capacités clairement identifiées dans le programme officiel. Les coefficients (ventilation entre 0,5 et 2 maximum) affectés aux différentes évaluations tiennent compte de la nature des connaissances, des compétences et de leurs modalités (devoir maison ou travail en classe).

Sur l'ensemble de l'année, trois notes (au moins) correspondent à un sujet choisi dans la banque nationale de sujets (BNS).

Enseignement Moral et Civique

L'EMC appartient au tronc commun des enseignements. Il contribue pour un coefficient 1 pour l'année de terminale. Il fait donc partie des enseignements contribuant au contrôle continu certificatif. Le guide d'évaluation réalisé par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche permet de cerner les attendus pour cet enseignement en proposant de considérer ses particularités à savoir une large place au débat, au travail collaboratif, à la recherche documentaire sans oublier le sens critique et la réflexion individuelle.

Il est ainsi proposé les notes trimestrielles suivantes :

- Premier trimestre :
 - une note liée à un écrit réflexif individuel à la suite d'un débat ou de toute autre activité collective (correspondant à la capacité « savoir exercer son jugement »).

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

- Une note liée à une activité collective : problématique préparatoire à un débat avec une bibliographie détaillée
- Deuxième trimestre :
 - Une note correspond à la restitution orale, évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation « s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue »
 - Une note liée à une activité collective, un travail de recherche ou de production (production finalisée)
- Troisième trimestre :
 - Une note liée à un écrit réflexif individuel correspondant au support présenté dans le cadre d'une action collective (correspondant à la capacité « savoir exercer son jugement »)
 - Une note certificative évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation.

Mathématiques

Un devoir sur table de 2 heures (au minimum), selon le planning établi au trimestre, portant sur tout un chapitre voire plus.

2 à 3 autres évaluations de 1 h en classe sur une partie de chapitre déjà bien travaillé, éventuellement des interrogations de courte durée portant sur un petit nombre de notions.

La complexité des exercices proposés sera variée dans chaque travail. Le barème « bienveillant ».

Langue vivante étrangère LB/LVC (option) : italien

Evaluation de la compréhension orale et écrite, de l'expression orale et écrite – Niveau visé B.

L'évaluation se déroule en deux temps :

- Le premier temps consiste en une évaluation orale et écrite d'1h30. Elle est composée de deux parties, l'une consacrée à l'évaluation des compétences de Compréhension Orale et Compréhension Ecrite ; l'autre à l'évaluation des compétences de l'Expression Ecrite. Les élèves reçoivent l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation. La Compréhension Orale est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté ou visionné trois fois, les écoutes ou visionnages étant espacés d'1 minute. Durant les écoutes ou visionnages, les élèves peuvent prendre des notes. À l'issue de la troisième écoute, les élèves utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent pour rendre compte du document oral, en français, puis

pour traiter la Compréhension Ecrite et le sujet de l'Expression Ecrite. La Compréhension Ecrite est évaluée à parti d'un ou deux documents. Les sujets de l'Expression Ecrite à traiter en italien, se fonde sur 1 ou 2 questions, en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la Compréhension Orale et la Compréhension Ecrite.

- Le deuxième temps consiste en une évaluation orale individuelle d'une durée de 10 minutes avec un temps de préparation de 10 minutes. L'élève a le choix entre 3 axes culturels du programme proposés par l'enseignant. En tenant compte du choix de l'élève, l'enseignant propose des postes de discussion : 2 documents iconographiques ou 2 citations ou 1 document iconographique et une citation. L'élève explique en italien pendant 5 minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi. L'entretien est élargi à des questions plus générales portant par exemple sur le travail réalisé par l'élève sur l'axe choisi. La note globale est sur 20 : compréhension de l'oral et l'expression écrite et orale comptent à parts égales et sont évaluées à partir des fiches d'évaluation et de notation.

Option - Arts Plastiques

Articulation entre évaluations formatives (non notées mais qui permettent de se situer dans ses acquis) et sommatives notées.

- Travaux individuels et collectifs
- Mise en valeur des progrès et constatation des acquis sur une période donnée (mi-trimestre et trimestre). L'évaluation mobilisant l'oral est privilégiée.
- Projets de pratique plastique à visée artistique, individuels et collectifs, développant notamment la compétence « exposer », développant des capacités réflexives.
- Évaluation veillant à l'équilibre entre démarche, processus et résultats
- Écrits brefs concernant des analyses d'œuvre d'art.

La note certificative de contrôle continu est basée sur :

- Les compétences travaillées des programmes (bilans périodiques)
- Les connaissances (notation chiffrée par le professeur seul et une autoévaluation des élèves régulée par l'enseignant)
- La composante plasticienne : minimum 75 % des notes.

e. L'évaluation de l'Éducation Physique et Sportive sur le cycle terminal général et technologique

1. Classe de première

LISTE DES PROTOCOLES

Protocole	EPREUVE 1	EPREUVE 2	EPREUVE 3	Professeur responsable
Champ d'apprentissage	CA 5	CA 2	CA 5	A FALK
Activité	BADMINTON	SAUVETAGE AQUATIQUE	MUSCULATION	
Date d'évaluation	12/11/2025	28/01/2026	20/05/2026	
Date de rattrapage	27/05/2026			
Champ d'apprentissage	CA 2	CA 5	CA 4	J MAZELLIER
Activité	SAUVETAGE AQUATIQUE	MUSCULATION	BADMINTON	
Date d'évaluation	12/11/2025	28/01/2026	20/05/2026	
Date de rattrapage	27/05/2026			
Champ d'apprentissage	CA 5	CA 4	CA 2	E PASCAL
Activité	MUSCULATION	BADMINTON	SAUVETAGE AQUATIQUE	
Date d'évaluation	12/11/2025	28/01/2026	20/05/2026	
Date de rattrapage	27/05/2026			
Champ d'apprentissage	CA 1	CA 4	CA 5	F MINGHETTI
Activité	VITESSE RELAIS	BADMINTON	MUSCULATION	
Date d'évaluation	10/11/2025	26/01/2026	18/05/2026	
Date de rattrapage	01/06/2026			

Champ d'Apprentissage 2: « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains » NATATION SAUVETAGE			
PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE – FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE			
L'élève choisira son parcours : - sa distance : 100m, 150 m ou 200 m, - le nombre d'obstacle à franchir: 4 , 6 ou 8, - une zone d'apnée - le nombre de mannequin à remonter à la surface de l'eau : 1 ou 2 Les obstacles sont positionnés au milieu du 1^{er} 25m et au milieu du 2^{ème} 25m. 2 mannequins adulte et 2 mannequins enfant sont positionnés au milieu du bassin. Le départ se fait hors de l'eau, saut ou plongeon au choix . Le chronomètre s'arrête à la fin du parcours. Le candidat communique son projet personnel de parcours avant le début de l'épreuve : distance, nombre d'obstacle, nombre de mannequin remonté.			
Attendu de Fin de Lycée 1 « S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain. »	Réaliser un parcours aquatique d'une distance choisie (100/150 ou 200 m) le plus rapidement possible en adaptant son déplacements à des environnements variés	Performance	10 12 14 points En fonction du contrat choisi
		Nombre d'obstacles et de mannequins	
		Déplacement en remorquage	

Attendu de Fin de Lycée 2 « S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité. »	Se connaître pour optimiser son parcours Savoir construire une fiche de travail et la faire évoluer	Fiche de travail personnalisée et adaptée à son niveau	/3 points
Attendu de Fin de Lycée 3 « Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité. »	Savoir travailler en binôme et alterner les rôles	Assumer le rôle de chronométreur Renseigner son partenaire à la fin de son parcours	/3 points

Champ d'Apprentissage 4: « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »

BADMINTON en simple

PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE – FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE

Dans une poule de 3 ou 4 joueurs de niveau homogène (rapport de force équilibré), non mixte ou mixte, chaque élève dispute un match contre chacun des adversaires.

Chaque match se joue en 9 points.

Le placement pour le service est libre, le volant doit être envoyé dans le terrain adverse en respectant la zone de profondeur par rapport au filet (1,98m)

Attendu de Fin de Lycée 1 « S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force. »	Choisir et réaliser un projet de jeu correspondant à son niveau : - L'élève réalise au moins 5 échanges et attend la faute -L'élève marque le point dans une zone avant ou arrière plus ou moins grande, dans le but de déstabiliser l'adversaire pour gagner le point -L'élève réalise un coup marqué (dégagé, amorti, piqué, fort...) dans le but de déstabiliser l'adversaire pour gagner le point	Mise en oeuvre tactique et technique	/10 12 14 points En fonction du contrat choisi
		Gain des rencontres	
		Gestion du rapport de force	

Attendu de Fin de Lycée 2 « Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel. »	Connaître son point fort et l'optimiser Savoir construire une fiche de travail et la faire évoluer	Identifier ses réussites pour faire évoluer les exercices	/3 points
Attendu de Fin de Lycée 3 « Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. »	Alternen les rôles de joueur, observateur et arbitre	Annoncer le score du match à chaque mise en service du volant	/3 points

Champ d'Apprentissage 5: «Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir»

MUSCULATION

PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE – FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE

L'élève doit choisir un mobile d'entraînement parmi les trois qui lui sont proposés et doit démontrer qu'il sait s'entraîner pour atteindre les effets qu'il souhaite obtenir sur son organisme :

Mobiles d'entraînement :

- Rechercher un gain de tonification de la silhouette en vue d'une activité physique d'entretien / objectif : santé

- Rechercher un gain de puissance musculaire / objectif : projet sportif

L'élève présente dans un carnet d'entraînement son plan de séance de 60 minutes max

Cette séance doit comprendre plusieurs séquences : échauffement, une organisation en plusieurs postes de travail, récupération.

Le travail concerne au minimum 3 groupes musculaires

L'élève relève le travail réalisé par écrit, justifie les régulations éventuellement apportées, identifie les sensations perçues, propose un bilan ainsi qu'une mise en perspective pour une séance d'entraînement future.

Attendu de Fin de Lycée 1 « S'engager pour obtenir les effets recherchés selon un projet personnel, en faisant des choix de paramètres	Retenir un thème d'entraînement en fonction de ses appétences et de ses possibilités. Identifier les différents paramètres dans la préparation d'un entraînement pour trouver sa charge de travail optimale en terme de	Réaliser son plan d'entraînement en fonction du thème retenu Connaître des techniques/ postures propre à la	/8 points
--	--	--	------------------

d'entraînement cohérents avec le thème retenu »	nombre de séries, de répétitions, temps de récupération en fonction des postures au regard de ses possibilités.	musculature et savoir travailler en toute sécurité	
		Analyse de ses ressentis et régulation de son entraînement	/6 points
Attendu de Fin de Lycée 2 « S'entraîner, individuellement et collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés. »	Concevoir et réguler son projet d'entraînement Faire varier progressivement un paramètre ou plusieurs	Carnet d'entraînement justifié et argumenté	/4 points
Attendu de Fin de Lycée 3 « Coopérer pour faire progresser. »	Observer et récupérer des données précises sur son partenaire puis le conseiller. Contrôler et arrêter le mouvement si nécessaire	Coopération des binômes/ Rôle de coach	/2 points

Champ d'Apprentissage 1: «Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée»

COURSE DE RELAIS - VITESSE

PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE – FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE

Notre protocole porte sur 2 réalisations avec prise de performance chronométrées dans chacune d'entre elles.

L'élève choisira la distance de ses courses :

- 20 m ou 30 m plat suivant le projet de course
- 2 X 20 m ou 2 X 30 m
- Choix du nombre de couloirs pour le relais 3 X 30 m : 2 couloirs ou 1 couloir.

Chaque élève réalise la distance choisie : 20 mètres plat ou 30 mètres plat. Départ debout commandé par un signal extérieur (Prêt-Hop) donné par un élève (2 essais possibles)

Les équipes de relais effectuent chacune 2 courses. Le départ s'effectue dans les mêmes conditions que la course individuelle.

Sur les deux courses, chaque coureur devra assumer les deux rôles : « receveur » et « donneur ».

Configuration 1^{ère} course, ordre de passage : A-B-C, configuration 2^{ème} course, ordre de passage : C-A-B

Lorsqu'un témoin ne franchit pas la ligne d'arrivée ou si le témoin est transmis hors zone ou si l'élève sort de son couloir, un essai supplémentaire sera accordé. Les élèves peuvent également choisir de faire un essai supplémentaire s'ils estiment qu'ils ne sont pas dans leur zone de performance optimale.

L'efficacité technique correspond aux nombres d'essais nécessaires pour réaliser les deux configurations.

Les zones de transmissions pour le 3X 20m : entre 15 et 30 m Les zones de transmissions pour le 3X 30m : entre 20 et 40 m Les élèves courent en situation de défi contre une autre équipe de même niveau.			
Attendu de Fin de Lycée 1 « S’engager pour produire une performance maximale à l’aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l’accroissement de vitesse d’exécution et de précision. »	Choisir et réaliser un contrat en s’organisant à 2 (2 configurations différentes) pour transmettre le témoin à sa vitesse optimale, en d’autres termes, le plus rapidement et le plus précisément possible, dans le but de pouvoir produire et reproduire la meilleure performance possible.	La performance maximale	/12 14 points En fonction du contrat choisi
		L'efficacité technique	
Attendu de Fin de Lycée 2 « S’entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance. »	Connaitre les principes d’échauffement Répéter une technique dans un contexte de plus en plus efficient	Carnet d’échauffement personnalisé adapté à son niveau Nombre de répétitions conséquent et optimisation de sa zone de performance.	/6 points
Attendu de Fin de Lycée 3 « Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. »	Alterner les rôles de starter, chronomètreur, juge	Savoir remplir des fiches de suivi et renseigner ses partenaires	

2. Classe de terminale

LISTE DES PROTOCOLES

Protocole	EPREUVE 1	EPREUVE 2	EPREUVE 3	Professeur responsable
Champ d'apprentissage	CA 2	CA 3	CA 1	X GARNOTEL
Activité	BADMINTON	ACROSPORT	VITESSE RELAIS	

Date d'évaluation	19/11/2025	04/02/2026	13/05/2026	
enseignants co-évaluateurs	- X GARNOTEL - F MINGHETTI	- X GARNOTEL - J MAZELLIER	- X GARNOTEL - A FALK	
Date de rattrapage	20/05/2026			
Champ d'apprentissage	CA 2	CA 3	CA 4	
Activité	SAUVETAGE AQUATIQUE	ACROSPORT	BADMINTON	J MAZELLIER
Date d'évaluation	19/11/2025	04/02/2026	13/05/2026	
enseignants co-évaluateurs	- J MAZELLIER - F MINGHETTI	- J MAZELLIER - X GARNOTEL	- J MAZELLIER - E PASCAL	
Date de rattrapage	20/05/2026			
Champ d'apprentissage	CA 1	CA 2	CA 3	
Activité	VITESSE RELAIS	BADMINTON	ACROSPORT	E PASCAL
Date d'évaluation	19/11/2025	04/02/2026	13/05/2026	
enseignants co-évaluateurs	- E PASCAL - A FALK	- E PASCAL - A FALK	- E PASCAL - J MAZELLIER	
Date de rattrapage	20/05/2026			
Champ d'apprentissage	CA 1	CA 3	CA 4	
Activité	VITESSE RELAIS	ACROSPORT	BADMINTON	F MINGHETTI
Date d'évaluation	17/11/2025	02/02/2026	11/05/2026	
enseignants co-évaluateurs	- F MINGHETTI - E PASCAL	- F MINGHETTI - J MAZELLIER	- F MINGHETTI - X GARNOTEL	
Date de rattrapage	18/05/2026			

Champ d'Apprentissage 1: «Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée»

COURSE DE RELAIS - VITESSE

PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE – FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE

Notre protocole porte sur 2 réalisations avec prise de performance chronométrées dans chacune d'entre elle. L'élève choisira la distance de ses courses : - 20 m ou 30 m plat suivant le projet de course - 3 X 20 m ou 3 X 30 m - Choix du nombre de couloirs pour le relais 3 X 30 m : 2 couloirs ou 1 couloir. Chaque élève réalise la distance choisie : 20 mètres plat ou 30 mètres plat. Départ debout commandé par un signal extérieur (Prêt-Hop) donné par un élève (2 essais possibles) Les équipes de relais effectuent chacune 2 courses. Le départ s'effectue dans les mêmes conditions que la course individuelle. Sur les deux courses, chaque coureur devra assumer les deux rôles : « receveur » et « donneur ». Configuration 1^{ère} course, ordre de passage : A-B-C, configuration 2^{ème} course, ordre de passage : C-A-B Lorsqu'un témoin ne franchit pas la ligne d'arrivée ou si le témoin est transmis hors zone ou si l'élève sort de son couloir, un essai supplémentaire sera accordé. Les élèves peuvent également choisir de faire un essai supplémentaire s'ils estiment qu'ils ne sont pas dans leur zone de performance optimale. L'efficacité technique correspond aux nombres d'essais nécessaires pour réaliser les deux configurations. Les zones de transmissions pour le 3X 20m : entre 15 et 30 m (1^{er} relais) et 35 et 50 m (2^{ème} relais) Les zones de transmissions pour le 3X 30m : entre 20 et 40 m (1^{er} relais) et 60 et 80 m (2^{ème} relais) Les élèves courent en situation de défi contre une autre équipe de même niveau. Un évaluateur prend en compte la conformité de l'épreuve, c'est-à-dire l'efficacité technique. Un évaluateur s'occupe du chronométrage des deux groupes.			
Attendu de Fin de Lycée 1 « S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision. »	Choisir et réaliser un contrat en s'organisant à 3 (2 configurations différentes) pour transmettre le témoin à sa vitesse optimale, en d'autres termes, le plus rapidement et le plus précisément possible, dans le but de pouvoir produire et reproduire la meilleure performance possible.	La performance maximale L'efficacité technique	/12 points
Attendu de Fin de Lycée 2 « S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance. »	Répéter et réguler ses actions individuellement et collectivement. S'appuyer sur l'observation et la manipulation des critères de réussite et de ses actions vécues. Réaliser une performance optimale au regard du projet choisi et travaillé.	Carnet de suivi personnalisé	/8 points
Attendu de Fin de Lycée 3 « Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. »	S'impliquer dans la tenue et l'alternance des rôles sociaux-participatifs afin de permettre, d'une part le bon déroulement d'une épreuve "blanche" et d'autre part, le recueil de données exploitables pour l'équipe qui court afin de les aider à cheminer dans leur projet de transformation	Assumer différents rôles sociaux participatifs	/8 points

Champ d'Apprentissage 2: « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains » NATATION SAUVETAGE			
PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE – FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE L'élève choisira son parcours : sa distance : 150 m ou 200 m, le nombre d'obstacle à franchir : entre 2 et 4, sa distance d'apnée : 3 m, 5 m ou 10 m, et le nombre de mannequin à remonter à la surface de l'eau : entre 1 et 3. Les obstacles sont positionnés au milieu du 1^{er} 25m et au milieu du 2^{ème} 25m. Une zone d'apnée est matérialisée au milieu du bassin de 50 m. 3 mannequins sont positionnés en grande profondeur. Le départ se fait hors de l'eau, saut ou plongeon. Le chronomètre s'arrête à la fin du parcours. Afin de finaliser un contexte incertain, l'épreuve se terminera par l'identification et la récupération d'un objet qu'il découvrira à la fin de son parcours : objet flottant, ou immergé, ou camarade « mannequin ». Le candidat communique son projet personnel de parcours avant le début de l'épreuve : distance, nombre d'obstacle, distance d'apnée, nombre de mannequin remonté.			
Attendu de Fin de Lycée 1 « S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain. »	Choisir de manière anticipée un parcours (distance, obstacles, apnée, remorquage mannequin) présentant une incertitude et le réaliser de manière efficiente (chronomètre et qualité de réalisation des obstacles) en fonction de ses possibilités ET en toute sécurité.	Lire et analyser les caractéristiques des éléments du milieu pour choisir et conduire son itinéraire	/12 points
		Coefficient de difficulté de l'itinéraire	
		Adapter son déplacement en fonction des caractéristiques du milieu et de son projet d'itinéraire	
Attendu de Fin de Lycée 2 « S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité. »	Choisir et répéter pour construire progressivement son parcours et son projet de sauvetage en identifiant ses réussites dans la perspective de conduire ses itinéraires de façon sécurisée et le plus efficient possible	Carnet de suivi personnalisé : choix du parcours adaptation répétitions régulation	/8 points

Attendu de Fin de Lycée 3 « Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité. »	S'impliquer, coopérer activement à la fois dans les rôles de « Nageur Sauveteur » et de « Nageur Coopérateur » pour réguler ses actions afin de tracter un mannequin en toute sécurité tout en ayant la possibilité de renoncer	Assumer lucidement les rôles de "Nageur Sauveteur" et "Nageur Coopérateur"	
Champ d'Apprentissage 3 : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée » ACROSPORT			
PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE – FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE Par groupe de 4 à 6, concevoir, réaliser et présenter un enchaînement collectif à visée acrobatique, esthétique et artistique. Les élèves devront construire une chorégraphie structurée (début identifiable, développement, fin identifiable), suivant un fil conducteur en s'appuyant sur un support sonore. Le temps de la prestation artistique devra dépasser 1'30. Cet enchaînement sera présentée deux fois devant un public constitué par les autres élèves de la classe. Chaque candidat devra réaliser 4 à 6 figures, dans les deux rôles de porteur et de voltigeur, avec au moins trois type de formation différentes : Un duo, trio ou quatuor, une figure collective, une figure dynamique. Le groupe organisera et réalisera sa chorégraphie en utilisant les contraintes suivantes : Espace (ligne, diagonale, V...), Temps (unisson, cascade, écho, canon...), Energie (vite, lent, saccadé...) Afin de renforcer les effets recherchés chez le spectateur, tenue et accessoires pourront être utilisés. Avant le premier passage, les élèves nous présenteront leur démarche (intention, choix). La notation concernant l'engagement moteur est individuelle, la notation concernant la chorégraphie est collective. Le code de base est le code UNSS mais les élèves peuvent proposer des pyramides différentes qui seront cotées à l'aide du professeur. Les évaluateurs utiliseront l'outil vidéo pour analyser la prestation du groupe.			
Attendu de Fin de Lycée 1 « S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées » et « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition. »	Concevoir et réaliser collectivement une composition acrobatique, esthétique et artistique originale. Produire et reproduire en fonction de ses capacités, de son vécu et du projet collectif et artistique du groupe -des éléments acrobatiques (figures d'acroport statique et dynamique, en alternant les rôles de porteur et voltigeur) avec le compromis risque/maîtrise le plus optimal possible -des éléments chorégraphiques (composantes du mouvement : temps/espace/energie) -et une motricité en relation avec le projet artistique	Réaliser et maîtriser des formes corporelles de plus en plus complexes techniquement Note Individuelle	/6 points
		Composer et présenter un enchaînement à visée esthétique/ acrobatique Note collective	/6 points

Attendu de Fin de Lycée 2 « Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions. »	Choisir, construire et rendre compte à l'aide d'une fiche de suivi (leçon n°3) de l'évolution de sa production et de la maîtrise progressive de la chorégraphie collective (leçon n°6 ou 7) S'interroger sur les effets recherchés et les émotions pouvant être ressenties par le spectateur	S'engager dans la construction du projet : préparation, recherche, répétitions en échangeant, écoutant et respectant ses camarades.	/8 points
Attendu de Fin de Lycée 3 « Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective. »	Apprécier et juger la qualité d'une production artistique. Apprendre progressivement à porter un regard critique, à exprimer ses émotions et son ressenti, tout d'abord sur sa propre production, et en fin de séquence sur celle des autres	Assumer les rôles de juge et spectateur	

Champ d'Apprentissage 4 : « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »

BADMINTON en simple

PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE – FORMES DE PRATIQUE SCOLAIRE

Dans une poule de 4 joueurs de niveau homogène (rapport de force équilibré), non mixte ou mixte, chaque élève dispute un match contre chacun des adversaires.

Chaque match se joue en 11 points.

Le placement pour le service est libre, le volant doit être envoyé dans le terrain adverse en respectant la zone de profondeur par rapport au filet (1,98m)

Avant l'épreuve, l'élève devra annoncer un projet de jeu et son coup préférentiel.

A 11 points, les joueurs prennent un temps mort et identifient les points forts de leur adversaire.

Attendu de Fin de Lycée 1 « S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force. »	Choisir et réaliser un projet de jeu correspondant le plus possible à la volonté de rompre l'échange pour faire basculer le rapport de force. Cette rupture de l'échange repose sur l'identification et la	S'engager et réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet de jeu	/12 points
		Gain des matchs	

	construction de volants favorables donnés par l'adversaire. Cela se concrétise par la production de volants « agressifs » (amorti/ smash/ dégagé/lob)	Faire des choix au regard de l'analyse du rapport de force	
Attendu de Fin de Lycée 2 « Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel. »	Choisir un projet de jeu puis l'adapter en identifiant ses réussites (nombre et nature des volants gagnés et perdus) Cette analyse, doit permettre à l'élève de faire évoluer ses exercices d'entraînement construits progressivement.	S'engager physiquement de façon régulière dans les séances et les exercices pour être capable d'identifier ses progrès, ses points forts et points faibles.	/8 points
Attendu de Fin de Lycée 3 « Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire. »	S'impliquer dans le rôle de coach lors d'une rencontre par équipe : Etre capable d'identifier un niveau de jeu et pouvoir donner un conseil à son partenaire pour qu'il optimise son niveau de jeu afin que l'équipe gagne la rencontre. Connaître le score du match tout au long de la rencontre afin de favoriser la gestion de la pratique	Etre en mesure de relever des informations précises puis de les transmettre à ses camarades permettant une progression. Etre arbitre	

f. les épreuves terminales : français et philosophie

Français

Écrit (évaluation trimestrielle)

Au moins 3 notes d'écrit dont un devoir type Bac par trimestre.

Les notes d'écrit correspondent à des évaluations en lien avec l'apprentissage des notions et peuvent prendre des formes variées :

- Ecrits d'appropriation
- Grammaire
- Carnet de lecture ...

Oral (évaluation annuelle)

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

Au moins deux notes d'oral portant sur des exercices variés et deux oraux blanc progressifs.

Philosophie en terminale générale

Au moins un devoir type bac sur table par trimestre

Des exercices, écrits ou oraux, visant à mesurer l'acquisition des capacités à développer dans le cadre de la classe de philosophie, capacités clairement définies par le programme officiel.

Ce peut être :

- de courtes interrogations pour mesurer la compréhension du cours
- des exercices d'explication d'un texte à préparer à la maison
- la reformulation d'une problématique ou d'une distinction conceptuelle,
- une partie de dissertation à rédiger
- mais aussi l'évaluation de la qualité des prises de notes, etc.

Les coefficients tiennent compte de la nature des exercices, de leur difficulté et du lien qu'ils entretiennent avec les épreuves du baccalauréat (dissertation et explication de texte).

Philosophie en terminale technologique

3 devoirs surveillés type bac afin de permettre aux élèves de s'exercer dans les conditions réelles de l'épreuve nationale du mois de juin.

Des « exercices en classe » qui ont pour objectif une bonne assimilation des méthodologies. Les exercices sont variés : une introduction à rédiger, un plan détaillé à réaliser, des parties de devoir à composer pour faciliter l'apprentissage de l'argumentation.

4 contrôles de connaissances minimum ayant pour but de permettre aux élèves d'acquérir une solide culture philosophique.

g. cycle terminal général : Spécialités

Spécialités « Humanité, littérature et philosophie »

En première

Par trimestre :

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

- au moins deux écrits par discipline dont un écrit commun alternant question d'interprétation et question de réflexion (à varier sur les deux disciplines pendant l'année)
- au moins une note d'oral par discipline sur des exercices variés

En terminale

Premier trimestre :

- Des travaux correspondant aux épreuves d'examen coefficient 2 :
 - Un essai en classe de 2 heures en littérature
 - Une question d'interprétation philosophique. Devoir de 2h en classe.
 - Un type BAC dans les conditions d'examen, de 4h, avec une interprétation littéraire et un essai philosophique (Novembre)
- Des travaux annexes, coefficient 1 :
 - Une note d'oral sur un exposé à dimension littéraire
 - Une note d'oral sur exposé à dimension philosophique.

Second trimestre :

- Des travaux correspondant aux épreuves d'examen, coefficient 2:
 - Une interprétation littéraire de 2h, en classe.
 - Un essai philosophique de 2h en classe.
 - Un type BAC dans les conditions d'examen, en 4h, avec un essai littéraire et une interprétation philosophique (Février).
- Un travail annexe coefficient 1:
 - Oral du type Grand Oral de 5 + 10min sans la partie professionnelle (Semaine du 4 ou 11 avril)

Troisième trimestre :

- Un essai ou une question d'interprétation
- Un essai ou une question d'interprétation.
- Oral du type Grand oral de 5+10min par élève (semaine du 16 mai)

Spécialité « Anglais du monde contemporain »

En première et terminale

Chaque trimestre :

- prise parole en continu – Durée : 5 minutes – Coefficient 0,25
- Contrôle de connaissances en cours de séquence afin de mobiliser les outils nécessaires à la réalisation de l'évaluation sommative de fin de séquence – Durée : 20 minutes environ – coefficient 0,5

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

- Évaluation d'une ou plusieurs activités langagières (CE, CO, EE ? EO) en lien avec l'axe étudié. Durée variable selon l'activité langagière ciblée – coefficient : 0,5/1
- Une épreuve type Bac (synthèse de documents et/ou traduction/transposition) – Durée 2 h ou 3 h 30 – Coefficient : 2/3

Spécialité « Histoire, Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques »

En première

Au moins trois notes par trimestre sur des travaux divers

Au moins deux notes sur des travaux oraux par an (débat, exposé) - Coefficient 1. Les compétences évaluées sont :

- s'exprimer à l'oral
- se documenter

Exercice type Bac au second et troisième trimestre (analyse de documents, composition) – durée : 2 h – coefficient : 2. Les compétences évaluées sont :

- mobiliser des connaissances pertinentes
- analyser, interroger, adopter une démarche réflexive
- construire une argumentation
- contextualiser
- maîtriser la langue française
- employer des notions
- exploiter les outils spécifiques aux disciplines

Au moins un devoir sur table (ensemble documentaire, contrôle de connaissances) par trimestre – coefficient 1

En terminale

Au moins trois évaluations écrites sur des exercices type Bac par trimestre (dissertation ou étude de documents) – Durée : 2 h ou 4 h si Bac Blanc – Coefficient : 3 ou 4 – les compétences évaluées sont :

- mobiliser des connaissances pertinentes
- analyser, interroger, adopter une démarche réflexive
- construire une argumentation
- contextualiser
- maîtriser la langue française

Une note correspondant à des travaux à la maison par trimestre : 3 ou 4 fiches de synthèse d'une ressource – Coefficient 1 – Les compétences évaluées sont :

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

- analyser, interroger, adopter une démarche réflexive
- travailler en autonomie

Au moins deux notes d'oral par an (exposés sous diverses formes, débats, jeux de rôle, présentation d'une actualité ou d'une ressource). – Coefficient 1. Les compétences évaluées sont :

- s'exprimer à l'oral
- se documenter

Spécialité « NSI »

En première

Les travaux d'évaluation auront plusieurs formats :

Les interrogations Flash ou QCM favorisant un travail régulier de la part des élèves et portant sur des questions de cours ou des applications immédiates et courtes. Elles auront lieu toutes les 3 séances de 2 h, ce qui permet d'avoir 4 à 5 évaluations de ce type par trimestre – Durée : 15 minutes – Coefficient 1 – Notation : pas de points négatifs.

Devoir surveillé impliquant un travail de réflexion sur table ou sur machine. Ils auront lieu toutes les 3 semaines, ce qui permet d'avoir 2 à 3 devoirs par trimestre – Durée : 1 à 2 heures – Coefficient : 3. Les compétences évaluées sont :

- analyser et modéliser un problème
- concevoir des solutions algorithmiques
- traduire un algorithme dans un langage de programmation

Projet informatique : 7 à 8 h de classe seront mises à profit pour développer un projet en équipe de 3 ou 4 élèves répondant à un cahier des charges choisi et défini à l'avance. Il y aura donc 1 à 2 projets par trimestre. L'équipe devra rendre un dossier complet présentant son travail. L'équipe présentera son projet à l'ensemble de la classe (5 minutes pour chaque élève) puis l'équipe répondra aux différentes questions pendant 5 minutes. Plusieurs notes sur ce projet :

- une note sur 20 portant sur le dossier écrit
- une note sur 20 portant sur la présentation orale mais aussi l'implication, l'esprit d'équipe et l'autonomie de chaque élève pendant toute la période du projet.

Coefficient 5. Les compétences évaluées sont :

- analyser et modéliser un problème
- décomposer un problème en sous-problème
- concevoir des solutions algorithmiques
- mobiliser les concepts et technologies
- développer des capacités d'abstraction et de généralisation

Des exposés favorisant l'entraînement à l'expression orale, portant sur des présentations de travaux, des aspects historiques du programme et culturels, des métiers de

l'informatique, ... - Un à deux exposés dans l'année – Durée :10 minutes de présentation et 5 minutes pour les réponses aux éventuelles questions – coefficient 2

Spécialité « Mathématiques »

En Première

Évaluations notées :

- calcul mental et automatismes (CM) : 10 minutes, une fois par semaine – coefficient 0,25. Les compétences évaluées sont :
 - Calculer
 - Représenter
 - Raisonner
- Interrogation de cours : au minimum une fois par trimestre – coefficient 1
- Devoir surveillé sur temps de cours (DS) – 1 h – au moins deux par trimestre, prévenu au moins une semaine à l'avance – coefficient 2. Les compétences évaluées sont :
 - Calculer
 - Chercher
 - Modéliser
 - Représenter
 - Raisonner
 - Communiquer
- Devoir surveillé sur créneau dédié (DS) – Durée : 2 h – au moins un par trimestre à partir du second trimestre – coefficient 4 – Sujet Pris en grande partie sur la Banque nationale des sujets (BNS). Les compétences évaluées sont :
 - Calculer
 - Chercher
 - Modéliser
 - Représenter
 - Raisonner
 - Communiquer

Évaluations non notées

- Oral : passage au tableau pour exposer la correction d'un exercice. Les compétences évaluées sont :
 - Raisonner
 - Communiquer

En terminale

Evaluations notées :

- **Interrogation de cours ou automatismes** - 10 min

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

- Compétences : Calculer ; Représenter ; Raisonner
- **Devoir surveillé sur temps de cours (DS)** - 2h maximum - Au moins deux par trimestre. Annoncé une semaine à l'avance.
Compétences : Calculer ; Chercher ; Modéliser ; Représenter ; Raisonner ; Communiquer
- **Baccalauréat blanc** - 4h - deux dans l'année
Compétences : Calculer ; Chercher ; Modéliser ; Représenter ; Raisonner ; Communiquer

Évaluations non notées :

- Oral : passage au tableau pour exposer la correction d'un exercice ou la rédaction d'une démonstration.
Compétences principales : Raisonner ; Communiquer
- Entraînement au Grand Oral
Compétence principale : Communiquer ; Raisonner
- Devoir rédigé à la maison (DM) : évalué par une lettre.
Compétences principales : Chercher, raisonner, calculer, communiquer.

Obligation des élèves

- Cours à connaître
- **Formules** du cours à savoir par cœur
- Rédiger les exercices demandés au propre et prendre leur correction.

Spécialité « Sciences et Vie de la Terre »

- Exercice 1 – Rédaction d'un texte argumenté répondant à la question scientifique posée. Les compétences évaluées sont :
 - Mobiliser et organiser des connaissances
 - Argumenter
 - Rédiger en utilisant du vocabulaire scientifique adapté
- Exercice 2 – Pratique d'un raisonnement scientifique pour résoudre un problème. Les compétences évaluées sont :
 - Analyser les documents et mobiliser les connaissances
 - Mettre en relation les informations avec les connaissances pour résoudre le problème posé.

En classe de première

Un exercice de chaque type par trimestre et un Devoir Surveillé type Bac de 2 h par trimestre.

En classe de terminale

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

Un exercice de chaque type par trimestre et un Devoir Surveillé type bac de 3 h 30, deux fois dans l'année.

Dans tous les cas, utilisation d'un barème avec curseur.

- Test rapide sur les connaissances : soit de manière indépendante ou intégré dans un Devoir Surveillé exercice 1 ou Devoir Surveillé exercice 2
- Évaluation expérimentale en vue de la préparation des Evaluations des Compétences Expérimentales. Les compétences évaluées sont :
 - Proposer une stratégie pour résoudre un problème
 - Mettre en œuvre un protocole
 - Présenter les résultats sous une forme exploitable
 - Exploiter les résultats
- Préparation à l'oral : communication orale des travaux de recherche faits en groupe ou individuellement tout au long de l'année

Spécialité « Sciences physiques et Chimie »

En première

À travers le contrôle continu, les professeurs de Physique-chimie évalueront leurs élèves de manière régulière, transparente, progressive et équitable pour permettre la réussite et l'épanouissement personnels de chacun, le préparer au mieux pour son parcours post-baccalauréat.

Dans le respect des programmes d'enseignement du cycle terminal fixés par le BO, des évaluations variées sont proposées par l'enseignant pour obtenir une moyenne significative avec les objectifs suivants :

- Réguler les apprentissages
- Vérifier les acquis et valider les connaissances et compétence exigibles
- Développer les compétences expérimentales
- Certifier d'un degré de maîtrise par des évaluations certificatives

Type d'évaluation et leur part dans le contrôle continu :

- Évaluations diagnostiques et/ou formatives (interrogations écrites, QCM, ...) par séquence : 15 à 20 %
- Évaluations des capacités expérimentales (activités expérimentales) et préparation à l'Épreuve des Compétences Expérimentales (ECE) de terminale (voie générale) : 15 à 25 %
- Des devoirs surveillés (sur un ensemble de séquences ou partielles du programme) : 30 à 35 %
- Une évaluation certificative type Bac (inspirée des épreuves de spécialité antérieures ou à partir de la Banque Nationale de Sujets) par trimestre : 20 à 25 %

En terminale

L'évaluation a pour objectif de contrôler la maîtrise des notions du programme (connaissances et capacités) mais aussi d'évaluer de façon plus générale les compétences scientifiques.

- Evaluations par séquence (Devoir ou QCM) : coef 0,5 ou 1
- Devoir surveillé sur plusieurs séquences : 2 h – Coef 2
- Évaluations des capacités expérimentales (activités expérimentales) et préparation à l'Épreuve des Compétences Expérimentales (ECE)– Coef 0,5 à 1.

Les compétences évaluées sont :

- S'approprier
- Analyser/raisonner
- Réaliser
- Valider
- Communiquer
- Bac Blanc – 2 évaluations type Bac dans l'année : Devoirs de 3h30 avec 3 exercices. Coefficient 3.

Spécialité « Sciences économiques et sociales »

Diversité des modes d'évaluation : interrogation écrite, DS, TP, oral.

Avec quelques incontournables :

En première

Un Devoir Surveillé (DS) d'une heure ou de 2 heures ponctuera chaque chapitre. En cours d'année, ce DS proviendra totalement ou partiellement de la BNS.

En terminale

Des devoirs formatifs accompagneront régulièrement les chapitres traités jusqu'à l'épreuve finale.

h. cycle terminal technologique : spécialités

Spécialité « Sciences Physiques et Chimie » :

Première et terminale

À travers le contrôle continu, les professeurs de Physique-chimie évalueront leurs élèves de manière régulière, transparente, progressive et équitable pour permettre la réussite et l'épanouissement personnels de chacun, le préparer au mieux pour son parcours post-baccalauréat.

Dans le respect des programmes d'enseignement du cycle terminal fixés par le BO, des évaluations variées sont proposées par l'enseignant pour obtenir une moyenne significative avec les objectifs suivants :

- Réguler les apprentissages
- Vérifier les acquis et valider les connaissances et compétence exigibles
- Développer les compétences expérimentales
- Certifier d'un degré de maîtrise par des évaluations certificatives

Type d'évaluation et leur part dans le contrôle continu :

- Évaluations diagnostiques et/ou formatives (interrogations écrites, QCM, ...) par séquence : 15 à 20 %
- Des devoirs surveillés (sur un ensemble de séquences ou partielles du programme) : 30 à 35 %
- Une évaluation certificative type Bac (inspirée des épreuves de spécialité antérieures ou à partir de la Banque Nationale de Sujets) par trimestre : 20 à 25 %
- Évaluations des capacités expérimentales (activités expérimentales) : 15 à 15 %

Spécialité « Biologie, Physiopathologie Humaines »

En première

- 2 à 3 devoirs surveillés d'une heure par trimestre
- Contrôle des connaissances (terminologie médicale)
- Activité pratique, exposé, travail de groupe : entraînement au Grand Oral

En terminale

À chaque trimestre, il y aura :

- Un devoir surveillé de 2 heures type Bac – coefficient 3
- Un contrôle de connaissance : une partie connaissance, une partie exercice – Durée : 45 minutes à 1 h – Coefficient : 2
- Un QCM connaissance : Coefficient 1
- Exposé, travail de groupe : entraînement au Grand Oral : Coefficient 1

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

Les compétences évaluées sont :

- Mobiliser les connaissances
- Mobiliser le vocabulaire scientifique et médical
- Analyser des documents, interpréter des expériences
- Argumenter scientifiquement, établir la relation structure/fonction aux différents niveaux : cellules, tissus, organes et appareils
- À partir d'un cas clinique, identifier une pathologie majeure, expliquer le principe de son diagnostic et présenter ses traitements.
- Rédiger avec clarté et rigueur.

Spécialité « Sciences et Techniques de la Santé et du Social »

En première

- En début de cours, rappel rapide (non évalué) du cours précédent par un ou deux élèves.
- Interrogations de cours, de façon régulière : un par mois environ
- Un devoir surveillé par chapitre avec mobilisation des connaissances de cours et application pratique
- Divers travaux optionnels, notés. L'objectif est de favoriser l'investissement et le travail personnels des élèves.
- Devoir programme sur plage dédié
- Un projet de groupe autour d'une thématique sanitaire et/ou social avec rédaction d'un dossier écrit structuré à partir de recherches documentaires. Les compétences évaluées sont :
 - Développer l'esprit d'analyser, l'esprit critique
 - Avoir une réflexion transversale (sanitaire, sociale voire juridique)
 - Etudier un cas et analyser des données, autour de la thématique choisie
 - Soutenir oralement le projet : développer des capacités orales en vue de la préparation au Grand Oral

Deux notes : une note pour le dossier écrit et une note pour la soutenance orale.

Sur chaque trimestre : trois notes de devoirs écrits et une note d'oral.

En terminale

- À chaque début des cours, questions orales sur le cours précédent (non évaluées).
- Au 1^{er} et 3^{ème} trimestre : 3 DS écrit – Coefficient 2 – Durée 2 h comprenant des questions de connaissances et une question d'analyse à partir d'une annexe.
- Éventuellement 1 ou 2 DM – Coefficient 1
- Au deuxième trimestre, 2 à 3 DS type Bac – Coefficient 3 – Durée : 3h pour préparer à l'épreuve de mi-mars, ainsi que des DS et DM
- 2^{ème} et 3^{ème} trimestre : en plus des DS et DM, une note d'oral (exposé) pour la préparation à l'épreuve d Grand Oral – Coefficient 2

2. Les obligations des élèves dans le cadre du projet d'évaluation

La réussite des élèves tant au niveau des matières du contrôle continu que des épreuves terminales passe par le sérieux, l'investissement et la présence en cours et aux différentes évaluations.

Dans le cadre de ce projet d'évaluation, certaines obligations incombent aux élèves pour que leurs moyennes soient prises en compte pour l'évaluation finale.

La note de service du 28 juillet 2021 précise :

« Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève, en particulier en tant que candidat scolaire au baccalauréat, une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes. Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation, qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. À ce titre, les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu qui leur sont imposées. Ils sont tenus de suivre les enseignements correspondant au programme et figurant dans leur emploi du temps établi par l'établissement scolaire.

Un suivi attentif de l'assiduité des élèves est mis en place dans chaque établissement accueillant des candidats scolaires afin d'anticiper les difficultés éventuelles de constitution de moyennes. Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Chaque établissement précise dans son règlement intérieur et son projet d'évaluation, portés à la connaissance des élèves et des familles, le seuil minimum, fixé en accord avec les préconisations de l'inspection, en deçà duquel la moyenne de l'élève ne pourra être retenue pour le baccalauréat et sera remplacée par une convocation à une évaluation de remplacement, dans les conditions définies dans la partie 2-E de la présente note. À cette convocation consécutive à une absence lors d'une évaluation, peut s'ajouter une sanction disciplinaire conformément à l'article R. 511-13 du Code de l'éducation et aux circulaires n° 2011-111 et n° 2011-112 du 1er janvier 2011 relatives respectivement au règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement et à l'organisation des procédures disciplinaires.

Si un élève, pour des raisons dûment justifiées tenant à son statut ou à sa scolarité, ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements en classe de première ou en classe de terminale, il est convoqué à une évaluation de remplacement, dans les conditions définies dans la note de service du 9/11/2021. Il appartient au chef d'établissement, le cas échéant avec l'appui des services juridiques du rectorat de l'académie, d'établir si les justificatifs présentés par l'élève permettent de qualifier la force majeure et de reconnaître le caractère justifié de l'absence. Cette évaluation de remplacement est organisée par le chef d'établissement dans l'enseignement correspondant. Si la moyenne annuelle manquante est celle de première, cette évaluation de remplacement est organisée avant la fin de l'année scolaire de première, et porte sur le programme de la classe de première. Si la moyenne annuelle manquante est celle de

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

l'année de terminale, l'évaluation de remplacement est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de terminale. La note obtenue à cette évaluation de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne annuelle manquante. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation de remplacement, l'élève est à nouveau convoqué par le chef d'établissement. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement ».

Pour l'ensemble des devoirs surveillés établis dans le cadre des plannings trimestriels de devoirs sur table, il est indiqué dans le règlement des devoirs indiqué sur la feuille remise chaque trimestre et signée par les parents et l'élève que :

« En cas d'absence justifiée, le DS sera rattrapé le mercredi après-midi suivant le retour de l'élève. En cas d'absence injustifiée, aucun rattrapage ne sera possible et la note sera « 0 » affectée au devoir manqué. En cas de tricherie avérée, l'élève continue de composer, il sera sanctionné. »

En plus de ces obligations durant les devoirs, certaines obligations sont mises en œuvre dans les disciplines concernant le nombre de notes et le travail à réaliser.

Espagnol

La moyenne trimestrielle sera validée si l'élève a un minimum de trois notes dans au moins trois activités langagières

Langue vivante étrangère LVA anglais et ETLV

La moyenne trimestrielle sera validée si l'élève a au minimum trois notes dans le trimestre. En outre, si moins de 3 notes dans le trimestre, la note d'investissement sera automatiquement en dessous de 10/20

Anglais du Monde Contemporain et LVA Anglais

La moyenne trimestrielle sera validée si l'élève a un minimum de trois notes dont une d'un devoir sur table (en classe ou en DS°)

Histoire/Géographie, série générale

Tronc commun, première générale

La moyenne trimestrielle ne sera validée que si l'élève a au moins trois notes (connaissances, compétences et capacités diverses + devoirs en temps limité en classe) dans le trimestre. À l'échelle de l'année, l'élève doit avoir au moins trois notes d'évaluation avec un sujet tiré de la BNS.

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

Tronc commun en terminale

La moyenne trimestrielle sera validée si l'élève a au moins trois notes dans le trimestre.

Histoire/Géographie, série technologique : première et terminale

Les élèves doivent avoir à l'échelle de l'année, trois devoirs issus de la Banque Nationale de Sujets (BNS)

Enseignement Moral et Civique

Première générale et technologique

Les absences répétitives aux séances d'EMC (1 heure par quinzaine) sont préjudiciables à l'évaluation au regard des capacités évaluées en lien avec : le débat, le travail collectif, la recherche documentaire, le sens critique et la réflexion.

Terminale Générale

Les attendus sont :

- Savoir travailler en équipe
- Respect de la prise de parole et de l'écoute
- Respect des propos et des idées
- Susciter le débat et la réflexion
- Développer la confiance en soi

Les règles sont :

- Respect des délais imposés par l'enseignant pour rendre les travaux
- Récupération systématique en cas d'absence
- S'exprimer avec bienveillance et propos adaptés.

Philosophie

La première obligation, c'est de prendre correctement son cours, ce qui pourra faire l'objet d'une évaluation

Faire les exercices à la maison et lire les textes préparatoires, souvent accompagnés de questions à rédiger

Lire l'œuvre complète et fréquenter régulièrement son cours sans pour autant « l'apprendre par cœur »

Ce document est un cadre de référence et en aucun cas un cadre contractuel

Être présent aux devoirs type bac ou en cas d'absence justifiée, le rattraper.

Mathématiques, série technologique

La moyenne sera calculée sur 3 ou 4 évaluations dont une d'une durée de 2H. Ce DS sera obligatoirement rattrapé. Un rattrapage sera proposé pour avoir 2 notes/3 ou 3notes/4.

Sciences et Techniques de la Santé et du Social

En première

La participation orale des élèves est souhaitée ainsi qu'un investissement complet. L'attitude et le comportement devront être corrects en cours. La participation aux différents travaux proposés pleine et entière. Être présent aux devoirs prévus et assidus en cours. La moyenne sera validée si l'élève a au moins trois notes dans le trimestre, de nature différente.

SELO/DNL

La moyenne trimestrielle sera validée si l'élève a au minimum 3 notes dans le trimestre.

Spécialité « Mathématiques »

En première

- Cours à connaître
- Formules du cours à savoir par cœur
- Faire ses exercices et prendre la correction si nécessaire

La moyenne trimestrielle sera validée si l'élève a au moins trois automatismes + 2 DS

En terminale

- Cours à connaître
- Formules du cours à savoir par cœur
- Faire ses exercices et prendre la correction si nécessaire

La moyenne trimestrielle sera validée si l'élève a au moins deux notes en devoirs surveillés ou Bac Blanc